RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Île-de-France

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°DOS - 2025/3997

Fixant la liste des membres du comité consultatif d'allocation des ressources Section urgences

Modifiant l'arrêté N°DOS - 2024-5011

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

VU l'article 36 de la loi n°2019-1446 du 24 décembre 2019 de financement de la Sécurité Sociale pour 2020 ;

VU le code de la Santé Publique et notamment les modalités prévues aux 2°et 3° de l'article R. 6123-1 ;

VU le code de la Sécurité Sociale et notamment les articles L. 162-22-6 et R. 162-29 ;

VU le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;

VU le décret n°2021-216 du 25 février 2021 relatif à la réforme du financement des structures des urgences et des structures mobiles d'urgence et de réanimation et portant diverses dispositions relatives aux établissements de santé ;

VU le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France ;

VU l'arrêté du 6 avril 2021 relatif aux modalités de financement mentionnées à l'article L. 162-22-8-2 du code de la sécurité sociale des structures des urgences et des structures mobiles d'urgence et de réanimation ;

CONSIDÉRANT que la section urgences du comité consultatif d'allocation des ressources est composée :

1. de représentants des organisations nationales les plus représentatives des établissements de santé publics et privés, désignés par celles-ci, dans les conditions suivantes :

   - chaque organisation nationale représentative possède un nombre minimum de représentants en fonction du nombre de passages cumulés par an dans les structures des urgences autorisées au sein des établissements adhérents de chaque organisation de la région considérée ;

   - les sièges restants sont attribués proportionnellement à l'activité des structures des urgences des établissements de chaque organisation nationale représentative ;

2. de représentants en région des associations professionnelles nationales des médecins urgentistes ; que ces représentants sont nommés par la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé, sur proposition des associations professionnelles ;

3. de représentants des associations d'usagers et de représentants des familles spécialisés dans le domaine d'activité nommés par la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé.

que cette section comporte au maximum vingt-et-un représentants, dont le nombre et la répartition varient en fonction du nombre d'habitants au sein de la région ;

qu'un président et un vice-président de la section sont désignés parmi les membres selon des modalités fixées par le règlement intérieur ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : En Ile-de-France, région comptant 12 millions d'habitants, le comité consultatif d'allocation des ressources - section urgences est constitué de 21 membres (21 titulaires et 21 suppléants), répartis de la manière suivante :

- 12 représentants des établissements de santé ;
- 6 représentants des médecins urgentistes,
- 3 représentants des usagers.

ARTICLE 2 : La liste des membres composant le comité consultatif d'allocation des ressources – section urgences de la région Ile-de-France est fixée dans le tableau annexé au présent arrêté.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut être contesté par voie de recours contentieux devant la juridiction administrative territorialement compétente dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

ARTICLE 4 : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à la date de sa publication au recueil des actes administratifs de la région Ile-de-France et sur le site internet de l'Agence Régionale de Santé.

Fait à Saint-Denis, le 07/10/2025

Le Directeur de l'Offre de soins
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Signé

Arnaud CORVAISIER

ANNEXE – ARRÊTÉ N°DOS – 2025/3997

Composition du Comité d'allocation de ressources – section Urgences
Région d'Ile-de-France

COMPOSITION DU COMITE CONSULTATIF D'ALLOCATION DES RESSOURCES SECTION URGENCES		
Représentants des organisations des établissements de santé publics et privés		
Fédération Hospitalière de France (FHF)	**Titulaire**	**Suppléant**
1	Michèle GRANIER, CHSF	Thierry COHEN, PCME du CHI de Villeneuve
2	Laurence GARO, Directrice Générale adjointe des Hôpitaux Confluence	Alexandre AUBERT, Directeur Général du GHT Novo
3	Omar BELKODJA, Chef de pôle territorial des Urgences, Grand hôpital de l'Est Francilien	Souad LE PORT, PH urgences GHEF et responsable SSE
4	Isabelle PERSEC, Déléguée régionale - FHF Ile-de-France	
Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP)	**Titulaire**	**Suppléant**
5	Antoine VIEILLARD-BARON, Directeur médical - AP-HP	Laurence ARROUY, Cheffe de projet urgences - AP-HP
6	Camille DUMAS, Directeur DEFIP - APHP	Céline MOREAU - APHP
7	Hélène GOULET, Chef de service des Urgences, Hôpital Tenon APHP	Sébastien BEAUNE, Chef de service des urgences d'Ambroise Paré - APHP
Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés solidaires (FEHAP)	**Titulaire**	**Suppléant**
8	Julie CHASTRES, Directrice Générale - Hôpital Saint-Camille	Syvie ESCALON, Directrice du développement - Hôpital Foch
9	Olivier GANANSIA, Chef de service des Urgences - Hôpital Paris Saint-Joseph	Julien BERNARD, Chef de service des Urgences - Hôpital Saint -Camille
Fédération de l'hospitalisation privée (FHP)	**Titulaire**	**Suppléant**
10	Alexandre BREIL, Directeur des opérations adjoint, Ramsay santé	Atika ALAMI, Directrice générale territoire Ile-de-France VIVALTO
11	Héléna KISLER, Déléguée Générale FHP IDF	Olivier CHALMEAU, Délégué régionale FHP Ile-de-France

Service de Santé des Armées (SSA)	Titulaire	Suppléant
12	Stéphane TRAVERS, Médecin-Chef de la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris	Florent MARCHANDOT, Chef de service des urgences de l'hôpital Bégin
Représentants en région des associations professionnelles nationales des médecins urgentistes		
SUDF	**Titulaire**	**Suppléant**
13	Pierre CARLI, representant SUDF	Eric LECARPENTIER, Chef du SAMU 94 - Henri Mondor
14	Agnès RICARD-HIBON, SAMU 95 – NOVO site Pontoise	Olivier RICHARD, Chef du SAMU 78 – CH Versailles
AMUF	**Titulaire**	**Suppléant**
15	Patrick PELLOUX, Président AMUF	*En attente de désignation*
16	Bruno FAGGIANELLI, Secrétaire général AMUF	Christophe PRUDHOMME, PH SAMU 93
SNUHP	**Titulaire**	**Suppléant**
17	Christophe QUILLEC, Hôpital Privé d'Antony	Christophe BONGRAND, Médecin urgentiste - Urgences - Hôpital Privé Armand Brillard
18	*En attente de désignation*	*En attente de désignation*
Représentants des associations d'usagers et de représentants des familles		
	Titulaire	**Suppléant**
19	Paulette MORIN, Présidente Association française des syndromes de Marfan et apparentés (AFSMA)	Alain SZENKER, Association des Paralysés de France
20	Mohammed GHADI, Secrétaire général Association des familles victimes du saturnisme (AFVS)	Olivier BAUDRY, AFM Téléthon
21	Patrick DUBOIS, Président Association Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers (VMEH 75)	Frédéric FAUVEAU, Vice-Président Association Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers (VMEH 75)